

COMMISSION FEDERALE VOLLEY-BALL DES SOURDS

PROCES-VERBAL N°1 DU 05 MAI 2017

SAISON 2016/2017

Présents :

Cédric TAHON, Président de la CFVBS

Anouchka ARROYO, Fanny BENKLAOUZ, Chrystel BERNOU (DTN), Brigitte CERVETTI (BE), Johanna GICLAT (future responsable Beach Volley)

Invités :

Xavier BEHNERT (responsable sourds Ligue Régionale Ile de France), Tahuy CHHAN (entraîneur Groupe France Féminin Sourds), Thierry DESVIGNES (entraîneur adjoint Groupe France Féminin Sourds)

La réunion débute à 9h45 avec la présentation de chaque personne présente :

- Brigitte CERVETTI est la chargée de mission du Para-Volley auprès du Bureau Exécutif et travaille sur la transition FFH/FFVB.
- Xavier BEHNERT, Président depuis 7 ans de SPS, a aussi fait partie du Conseil d'Administration de la CFVBS pendant 7 ans, joue aussi en club entendant de niveau régional à St-Cloud (92), a le statut d'arbitre officiel et est actuellement responsable du championnat régional d'Ile de France auprès de la CRIFH.

Il est précisé que la CFVBS était gérée par la Fédération Française Handisport depuis 2007, elle était auparavant gérée par la FSSF (Fédération Sportive des Sourds de France) :

- Thierry DESVIGNES : entraîneur adjoint du Groupe France Féminin, a découvert le monde sourd en rencontrant Tahuy CHHAN en Septembre 2016, est motivé pour tirer le Groupe France vers un meilleur niveau
- Tahuy CHHAN arrive l'après-midi
- Benjamin GALLIEN est en arrêt maladie jusqu'en Octobre 2017
- Chrystel BERNOU travaille depuis 17 ans à la FFVB en tant que Conseiller Technique Sportif, puis depuis Janvier 2015 en tant que responsable du projet national Volley Santé
En Septembre 2017, elle sera à 100 % sur des missions fédérales
- Anouchka ARROYO : secrétaire CFVBS depuis Septembre 2015, joue au Volley depuis 20 ans
- Fanny BENKLAOUZ : responsable commission féminine et coordinatrice Groupe France depuis Septembre 2016, a récemment repris les rênes du Groupe France Féminin depuis le départ de Magali DUFAYET

Chrystel BERNOU nous fait savoir que cette réunion est importante car la CFVBS a intégré la FFVB depuis Janvier 2017, il s'agit de faire le pont entre deux mondes en douceur, et faire une fusion des dossiers.

Nous allons donc voir trois points importants :

- le fonctionnement
- la structure, l'organisation, les projets
- l'immédiat

Le plus urgent étant le fonctionnement pour la continuité des actions.

Anouchka ARROYO et Fanny BENKLAOUZ précisent qu'il faut tout de même penser rapidement au développement du Volley car il y a très peu de clubs sourds en France à l'heure actuelle, les clubs sont fragiles surtout au niveau financier.

Johanna GICLAT nous rejoint, elle est la nouvelle responsable du Beach Volley au sein de la CFVBS à partir du 25 Juin 2017 à la place de Simon OLIEL. Elle est aussi la commissaire du club AST situé à Toulouse.

1. FONCTIONNEMENT

Eric TANGUY est le Président de la FFVB, la CFVBS doit d'abord faire les propositions au Conseil d'Administration de la FFVB qui approuvera ou non les propositions de la commission, il faut faire le maximum de propositions.

Brigitte CERVETTI peut défendre nos dossiers lors des demandes en tant que Chargée de mission Para-Volley auprès du Bureau Exécutif.

Il y a une Commission Centrale Médicale (CCM) qui vérifiera les certificats médicaux et audiogrammes des futur(e)s joueur(se)s.

Un Comité Sport Santé chapeaute les disciplines du Volley Santé et coordonne le développement de tout le secteur :

Françoise DE BERNON : responsable élue CA
Brigitte CERVETTI : responsable élue CA
Richard GOUX : Médecin Fédéral
Chrystel BERNOU : CTS, représentante DTN
Tahuy CHHAN : référent Volley Signé
Stéphane GIRODAT : référent Volley Assis
Cyrille FICHER : référent Volley Adapté
(Médecin référent Sport Santé : place vacante).

La CFVBS doit informer des changements de membres (départs et arrivées), et il est souhaitable que les mandats de chacun soient d'une durée minimum de 4 ans.

Il faut que les postes soient attribués de façon claire le 24 Juin 2017, date de la réunion de fin de saison. Il ne sera plus possible de mettre la date de la réunion de fin de saison de la CFVBS en même temps que l'Assemblée Générale de la FFVB.

Cédric TAHON arrive et présente l'ordre du jour de la CFVBS avec une présentation de l'organigramme de la commission, le poste de Trésorier n'est pas obligé d'être pourvu maintenant que nous avons intégré la FFVB. Les membres de la CFVBS, une fois choisis par le Président de la commission, doivent être validés par le Conseil d'Administration.

Le budget accordé à la CFVBS serait d'environ 20 000 € pour 2017 avec l'organisation de 4 stages féminin et masculin dans l'année (maximum 2 000 € par stage), en 2017 il y a eu un stage en Avril, il y en aura un en Juin puis en Octobre chez les femmes, du côté des hommes, Benjamin GALLIEN était en arrêt maladie nous ne connaissons pas les dates des prochains stages.

Dans la commission, la seule professionnelle est Chrystel BERNOU, qui nous précise qu'il faut faire préparer les courriers officiels par le biais d'Anne LANDOIS-FAVRET, salariée FFVB dédiée à la commission.

Il est demandé que les logos FFH, EDF soient supprimés partout, la délégation officielle de la CFVBS à la FFVB a eu lieu le 1^{er} Janvier 2017. Les affiliations des clubs sourds à la FFVB (jusqu'à présent FFH) pourront se faire à partir du 1^{er} Juillet 2017, comme pour tous les clubs.

On utilise le nom « Groupe France » en attendant que les équipes de France soient officiellement formées, aient des conditions d'entraînement suffisantes, et des joueur(se)s listé(e)s Haut-Niveau. Il faut aussi établir des critères de niveau pour les équipes de France tout comme pour le Volley Assis. Quant aux engagements des équipes sur des compétitions internationales, c'est à la CFVBS de proposer et au CA de les confirmer (incidences financières).

Il est discuté que le titre Volley « signé » pourrait porter à confusion car tout le monde peut signer qu'il soit sourd ou entendant, nous réfléchissons à un autre titre mais le Volley Sourds peut convenir.

Il est nécessaire que le budget Développement soit séparé du budget Haut-Niveau.

Il est préférable de faire une réunion de fin de saison de la CFVBS suffisamment en amont de la fin de saison pour pouvoir faire des propositions en vue de l'Assemblée Générale Fédérale traditionnellement fin Juin.

2. TARIFS LICENCES

Les prix des nouvelles licences Para-Volley sont en cours d'étude.

Les licenciés ont aussi à payer une part Ligue et une cotisation de leur Comité Départemental, qui varient en fonction des régions et s'ajoutent à la licence fédérale en plus de la cotisation du club auquel ils appartiennent. Elles sont fixées par chaque AG annuelle de leurs instances décentralisées.

A la réunion de fin de saison de la CFVBS, une proposition de planning est faite aux clubs. Il est évoqué que souvent des clubs ferment à cause de difficultés financières, il est possible de faire une demande de subvention pour un projet de club, incluant les frais de déplacements, au CNDS (Centre National pour le Développement du Sport).

Thierry DESVIGNES souhaite qu'un mail soit envoyé à tous les clubs de France pour détecter les joueurs sourds ou malentendants. Ceci est prévu. Il est aussi évoqué que des tournois amicaux doivent être organisés dans chaque association sourde avec des membres de la CFVBS expliquant les démarches pour ouvrir un club de Volley sourds.

Il est proposé qu'une sensibilisation du monde des sourds soit faite à l'AG de la FFVB pour 2018 via les associations telles que Langue Turquoise, Tadéo ...

Fanny BENKLAOUZ insiste sur le fait qu'il faut travailler sur les stages des Groupes France en province pour une meilleure sensibilisation des publics sourds et entendants.

Xavier BEHNERT demande comment se déroulera l'achat d'une licence quand on fait partie de deux clubs : un sourd et un entendant.

Il sera possible de jouer sur le championnat sourd et le championnat valide, soit dans le même club si c'est possible, soit dans un club différent. Les licences seront différentes. Leur tarif sera étudié par la Fédération dans l'idée de calquer le système mis en place pour le Beach Volley. Les tarifs seront validés lors de l'AG de la FFVB en Juin et seront peut être communiqués avant.

Il est aussi demandé s'il faudra une licence spécifique au Beach Volley, avec un tarif très avantageux si c'est dans le même club de Volley.

3. BUDGET 2017

Une baisse de subvention prévisible de la part du Ministère des Sports (10 % annoncés), qui se répercutera sur tous les budgets de la DTN. Cela devrait faire baisser les 20 K€ attendus sur le Volley Sourds.

Il est possible de faire une demande d'avance de frais pour les gros évènements, si elle est demandée un mois avant minimum.

4. PROJET DEVELOPPEMENT

A étudier.

5. REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE

Il faut le mettre à jour avant le 28 Mai. Il n'y a pas de règlement du Beach Volley car Simon OLIEL ne l'a pas créé, il est demandé qu'un règlement soit fait avant le 30 Juin.

6. CAHIER DES CHARGES

A faire, mais pas urgent.

7. SITE WEB

Il y aura un lien vers le site de la CFVBS sur la page d'accueil de la FFVB.

Pas de changement concernant les réseaux sociaux.

8. ESPACE CLUB

Il y aura un identifiant et mot de passe club, pour que chaque club puisse entrer les résultats des matchs de Championnat de France, compétitions régionales, Coupe de France, matchs amicaux Groupes France.

Normalement il ne devrait y avoir que 5 membres au sein de la CFVBS, il y en a exceptionnellement plus. Tous les membres de la commission doivent être licenciés.

Les fiches de poste du Président sont très bien faites, chaque membre de la commission aura une adresse mail FFVB et une distribution des codes d'accès sera faite.

Si le délai d'entrée des informations n'est pas respecté, de saisie de résultats des matchs, une amende devra être réglée.

Il est évoqué qu'il faudrait se rapprocher de la CCA pour un meilleur arbitrage en province notamment, et réfléchir à une amélioration de la prise de contact avec les arbitres en province.

Il faudra se rapprocher des CRA et CDA locales (Ile de France) dès réception du planning des matchs, afin que celles-ci puissent effectuer des désignations.

9. ORGANISATION ACTUELLE

Septembre : table ronde pour discuter avec les clubs des règlements et diverses propositions avec deux représentants par club.

Il faudra faire un recensement avec les coordonnées des entraîneurs des clubs et les arbitres.

Il faut s'occuper sérieusement des entraîneurs, en trouver qui sachent la LSF (Langue des Signes Française), s'occuper de leur financement, etc.

Chiffres FFH.

Compétitions nationales

- Coupe de France sur 2 jours
- Finale Championnat de France sur 1 journée
- Coupe de France de Beach Volley (sur 2 jours)

10. GROUPES FRANCE

Trois acteurs principaux dans le Groupe France Féminin.

Travail sur le fonctionnement et l'organisation, communication via WhatsApp, plusieurs stages annuels doivent être organisés pour hausser le niveau de jeu, et il est précisé qu'il est important de bien manger durant les stages. L'objectif est qu'il y ait 4 stages par an, soit 1 fois tous les trois mois.

Il faudrait réserver à l'avance pour une meilleure organisation à l'année, les gymnases doivent être gratuits. Il sera proposé un prochain stage en Octobre 2017 soit les 20/21/22 ou 27/28/29 Octobre.

Dans l'ensemble, les subventions sont plus faciles à obtenir pour le secteur féminin que masculin.

Un essai de stage hommes et femmes sera fait lors du week-end de la Pentecôte, il sera demandé de la discipline aux joueur(se)s. L'encadrement devra s'en porter garant.

Il faut au minimum deux entraîneurs par Groupe France pour éviter la situation embarrassante de Benjamin GALLIEN qui travaille seul, ce qui empêche les stages d'avoir lieu de par son arrêt de travail. L'investissement des entraîneurs sera récompensé.

Il est demandé un projet clair, une progression continue pour envoyer les équipes en compétitions internationales. Chrystel BERNOU va s'occuper des maillots.

L'objectif minimum de niveau est celui de Nationale 3 pour les hommes, et Pré-nationale pour les femmes.

Il faut que les joueurs intègrent des clubs de niveau supérieur à leur niveau habituel avec deux à trois entraînements par semaine.

Des fiches individuelles sont créées pour suivre la progression de chaque joueur(se).

Il sera possible de participer au minimum à une compétition internationale par an suivant sa situation géographique.

Le remboursement officiel FFVB de l'hébergement est de 50 €/nuit en province et 70 €/nuit sur l'IDF et celui des repas 17 € en IDF et 15 € en province. Il faut que ce soit bien moins pour les stages pour respecter le budget.

Quand une voiture est utilisée, il faut qu'il y ait au minimum trois personnes dedans pour une meilleure rentabilisation. Les tarifs de train s'entendent en 2^{ème} classe.

Dates des compétitions :

- Coupe d'Europe en Italie en 2019
- Demande d'organisation d'un tournoi international avec l'Allemagne, il faut demander des subventions sur inscription.

11. FORMATION

- formation fédérale nationale en LSF pour les entraîneurs
- proposition de tutorat régional
- joueurs : proposition de stages (type vacances) Volley et/ou Beach Volley
- arbitres (A1, A2, marqueurs ...) : formation spéciale pour arbitres sourds

Présentiel et E-learning

Proposer à la réunion de fin de saison.

12. DEVELOPPEMENT

- détection des jeunes via les instituts spécialisés
- ramasseurs de balles
- participation d'équipes de jeunes sourds à des tournois
- favoriser les portes ouvertes des clubs (communication, goodies)
- aider à l'élaboration du projet de développement des clubs

13. PROMOTION ET COMMUNICATION

- création d'un flyer FFVB spécifique pour communiquer en LSF et favoriser l'intégration des joueurs sourds
- opération Paris 2024, esplanade des Invalides 23/24 Juin pouvant servir de promotion au Volley sourds
- mise en avant des Groupes France Masculin et Féminin à faire
- clip vidéo promotionnel à faire
- affiches des évènements à prévoir
- site Internet à actualiser

14. QUESTIONS DIVERSES

- diverses périodes de mutation FFVB : jusqu'au 15 Juillet pour la période dite « normale » puis jusqu'au 31 Décembre avec accord du club quitté
- précision de la nécessité d'une perte de 55 dB à la meilleure oreille pour pouvoir jouer au sein des équipes de compétition Sourds

Cédric TAHON
Président de la CFVBS

Anouchka ARROYO
Secrétaire de Séance